

# En Haute-Savoie, Retis-ser des liens pour mieux protéger l'enfant

novembre 2009

[Télécharger en PDF](#)

Imprimer la page

Index

- [Type d'action](#)
- [Département](#)
- [Sur le vif](#)
- [Porteur\(s\) de l'action](#)
- [Objectif\(s\) et bref descriptif](#)
- [Origine\(s\)](#)
- [Description détaillée](#)
- [Bilan](#)
- [Partenaire\(s\)](#)
- [Moyens](#)

## Type d'action

- Prévention

- 
- Développement social
  - Lien social
  - Parentalité
  - Protection de l'enfance
  - Partenariat / transversalité

## Département

Haute-Savoie (74)

## Sur le vif

« *Le but de la mesure est de se passer de la mesure* ». Le directeur de l'association.

## Porteur(s) de l'action

Association Retis (Recherche, éducation, territoires, interventions, sociabilités)

## Objectif(s) et bref descriptif

Afin d'offrir une alternative au placement des enfants, l'association Retis, tout en partant des outils traditionnels de la protection de l'enfance, anime en Haute-Savoie un réseau de services intégrés pour les familles concernées par le dispositif de protection de l'enfance : relais parental, service d'éducation en milieu ouvert avec hébergement, accueil de jour multifamilial etc. Développant de nouvelles approches (conférences familiales, tutorat, groupes de paroles), et proposant des activités inhabituelles en protection de l'enfance (café des aidants, concert chez les gens, jardin partagé...), l'association se donne pour ambition la mobilisation de tous - enfants, parents, citoyens et professionnels - en faveur du bien-être de l'enfant et de la famille.

## Origine(s)

En matière de protection de l'enfance, le département de Haute-Savoie se caractérise par des équipements inégalement répartis sur le territoire et en nombre insuffisant tandis qu'il n'existe pas de réelle alternative au placement, ni de dispositifs souples associant les ressources des usagers et de l'environnement.

---

C'est sur la base de ces constats qu'autour d'un directeur d'établissement, des citoyens actifs ont souhaité créer une association locale d'aide aux enfants et aux parents concernés par le dispositif de protection de l'enfance permettant de combiner aide et entraide, prévenance et protection. Ses fondateurs (Un éducateur-sociologue, un directeur d'établissement et un directeur départemental de la PJJ), choisissent le nom de Retis, l'étymologie commune aux mots filet et réseau. Intégralement basée sur les nouveaux fondements légaux issus de la loi 2007-293 et inscrite dans le schéma départemental de protection de l'enfance du Département de Haute-Savoie, l'Association RETIS présente une certaine singularité dans le paysage français en se définissant comme « créatrice de liens sociaux ».

Le pari de l'association est de lier ensemble des actions habituellement séparées pour une plus grande efficacité de l'intervention : action en milieu ouvert et hébergement exceptionnel ; évaluation participative et aide contrainte ; expertise professionnelle et expertise de l'utilisateur (parent et enfant) ; séjour de répit et continuité de l'intervention sur le milieu ; soutien à la parentalité et consultation familiale, protection de l'enfance et développement social local ; etc.

## Description détaillée

Partant des outils traditionnels de la protection de l'enfance, l'association a développé des pratiques de pointe reposant sur un cadre conceptuel original : le paradigme du don, le pouvoir d'agir (empowerment), les théories de l'attachement, la résilience et le modèle de Bronfenbrenner. C'est ainsi que les interventions d'AEMO développées par RETIS tout en reprenant les « outils » traditionnels de l'intervention à domicile (responsabilité parentale, intervention en milieu naturel, entretien individuel...), et en mobilisant les moyens du placement (possibilité d'hébergement ponctuel, de séjour de rupture'), intègrent de nouvelles approches comme la conférence des familles, le tutorat, le groupe de pères.

> **La conférence des familles** est une approche qui en mobilisant le réseau de « ceux que l'enfant considère comme étant de sa famille » vise par un processus de négociation par étapes à faire émerger des solutions venant de la famille élargie pour assurer la protection et le bien être de l'enfant. A partir d'une cartographie de ces personnes-ressources, l'équipe éducative organise ce qui pourrait s'apparenter à un « conseil de famille ». L'idée étant de partager un « diagnostic » des problèmes et des solutions, entre les professionnels chargés de mettre en oeuvre la mesure d'AEMO, et la famille, mobilisée pour participer à cette protection. De ce diagnostic naît ensuite un plan d'action dans lequel chacun joue un rôle dans la protection de l'enfant. Il peut s'agir d'un hébergement ponctuel chez un membre de la famille en cas de difficultés passagères rencontrées par l'enfant ou la famille, d'une aide apportée à l'enfant pour les devoirs...

Le magistrat est informé de ce plan qui est régulièrement réévalué par les professionnels et la famille.

> **Le tutorat** vise à proposer aux enfants « isolés » et « sans attache », une mise en lien avec des acteurs de la société civile (footballeur, menuisier, boulanger, bibliothécaire, écrivaine, etc.) qui intègrent les enfants dans leur monde social.

> **Le groupe de pères** participe d'une approche axée sur « le faire » pour davantage associer les pères à l'intervention. Cela consiste à les faire participer à des actions collectives leur permettant de partager des expériences de vie avec leur enfant (match de football, pique-nique etc.)

---

Parallèlement à ces interventions, RETIS a développé des lignes d'action indépendantes de la commande publique permettant d'arrimer aide et entraide et de répondre à des besoins cachés qui débordent du mandat de protection. « Le but de la mesure étant de se passer de la mesure », ces lignes d'action s'articulent autour de trois objectifs principaux :

- **Contre les effets de la précarité**, en répondant à des besoins primaires (alimentation, soins...) des familles concernées par une intervention de protection de l'enfance. Ainsi, Retis a accompagné la mise en place d'un « jardin partagé » ni jardin ouvrier, ni jardin d'insertion, qui, autogéré par des parents et des professionnels, permet de répondre à des besoins de subsistance (400 kilos de pommes de terre ramassées la première saison). L'association travaille actuellement à la mise en oeuvre d'un projet de « micro-crédit » afin de lutter contre l'exclusion du crédit.
- **Lutter contre l'isolement social des familles**. Retis a développé notamment des conférences « controverses » qui regroupent professionnels de divers horizons, élus, particuliers et familles concernées par ces interventions, autour de conférenciers venus de France et d'ailleurs pour échanger sur des thèmes qui les préoccupent (l'adolescence, la parentalité, l'interculturalité). L'association appuie également l'organisation de « concerts dans le salon » où une famille invite ses voisins et amis pour un concert à domicile en échange du "boire et du manger". Ainsi se retis-se lien de fraternité à travers « le boire, manger et le chanter ».
- **Dépasser le choc des civilisations** par le dialogue des cultures. C'est l'intégration d'une consultation ethnopsychologique dans le dispositif d'AEMO. Un psychologue professeur à l'université de Savoie vient tous les quinze jours animer la consultation auprès de l'équipe et de la famille pour lever les malentendus et incompréhensions. Centrée sur les familles immigrées à l'origine, la consultation s'est ouverte aux familles de « souche ».

### **Une évaluation participative des besoins de l'enfant**

Les services de RETIS mettent en place une évaluation participative à partir d'un cadre d'analyse centré sur les besoins de l'enfant. Le référent de l'enfant est réalise cette évaluation avec les parents et les enfants en les impliquant autant que possible. Il s'agit de faire avec les parents et leur enfant (considérés comme des experts) l'évaluation et l'analyse de ses besoins en développement, afin d'élaborer un plan d'action et planifier sa mise en oeuvre et l'examen des résultats. Les besoins ne sont plus seulement définis par le magistrat ou le professionnel mais bien avec et pour les bénéficiaires. La démarche se fait par étapes pour activer un processus de résolution des problèmes (constats, causes, solutions). Elle vise à des changements négociés avec la famille et l'enfant, « des petits pas » pour des buts modestes intégrant le temps des familles et leur réalité socio-économique.

### **Une gouvernance associative participative**

La gouvernance de RETIS repose sur trois collèges. Des professionnels, des citoyens (dont des parents ayant l'expérience de la protection de l'enfance), et des chercheurs siègent ainsi au conseil d'administration permettant de tresser ensemble trois perspectives que sont la participation des usagers, l'action engagée des professionnels et la recherche appliquée.

En outre, Retis a fait le choix de compléter les assemblées de gouvernance légale par des instances de médiation, d'éthique et de conseil. Ainsi, un médiateur des usagers désigné par le Conseil d'administration, s'assure de l'effectivité du respect des droits des usagers. Il peut traiter les réclamations des usagers qui ne sont pas résolues à l'échelon technique et fait un rapport annuel sur le droit des usagers au sein de l'association. Un comité « éthique et morale » veille à la concordance de la stratégie politique et technique avec ses valeurs fondamentales. C'est le lieu de la discussion des conflits de valeurs afin de veiller à ce que l'éthique détermine les moyens et non l'inverse. Et

---

enfin, un conseil des sages permet de jeter un pont entre les générations professionnelles et sert d'outil de consultation et de concertation pour la conduite de la stratégie de l'association.

## **Bilan**

Il est encore tôt pour mesurer l'efficacité et la performance du service (ouverture en novembre 2008). Toutefois des éléments se dégagent :

- **Sur les familles**

Les retours des familles sont positifs sur l'accessibilité, l'intensité et les modalités de mise en oeuvre de l'intervention (faire ensemble). La mesure répond par ailleurs à des besoins cachés ou invisibles qui débordent le mandat et impliquent la famille.

- **Sur les enfants**

70% des enfants à l'issue de la mesure restent dans leur milieu familial et 30% sont orientés vers des solutions institutionnelles (famille d'accueil, lieu de vie, groupe de vie, etc.). La mesure est un véritable outil de prévention du placement tout en considérant les enfants comme experts de leur situation.

- **Sur les Professionnels**

Au niveau des pratiques, les professionnels sont encouragés à mobiliser des approches nouvelles, à croiser ces acteurs de secteurs différents (école, action sociale, action culturelle, etc.) ou de champs d'action habituellement séparés (social, culture, santé, etc.) afin de sortir de scénarios négatifs de répétition de l'échec des prises en charge.

## **Partenaire(s)**

Le Conseil Général  
La Protection Judiciaire de la Jeunesse  
L'éducation nationale  
Le secteur de la santé  
Le secteur associatif local

## **Moyens**

### **Humains**

30 ETP (travailleurs sociaux, éducateurs, assistantes sociales, éducateurs de jeunes enfants, psychologues, éducateurs techniques spécialisés, secrétaires, comptable, conseiller technique, chefs

---

de service, directeur).

### **Financiers**

Budget de 2M d'euros.

### **Matériels**

Trois maisons auxquelles il faut ajouter trois bureaux extérieurs pour l'accueil du public et la gestion administrative.

## **Contact**

**L'HOUSSNI Mohamed**

Directeur

Retis

**Adresse** : 16 rue Ferdinand Dubouloz  
74205  
Thonon-Les-Bains  
France

**Tél.** : 04 50 72 26 20

**Courriel** : [mohamed.lhoussni@aretis.fr](mailto:mohamed.lhoussni@aretis.fr)

